

Communiquer en Espagnol - Niveau 2 - Intermédiaire

Objectifs :

Décrire avec des expressions simples des événements ou une expérience

Parler de ses aspirations et de ses ambitions

Savoir argumenter et expliquer ses intentions et ses opinions

Savoir raconter une histoire brève, la trame d'un livre ou d'un film en faisant ressortir les points essentiels et décrire ses impressions.

Public concerné et prérequis :

Tout public

Etre capable de communiquer et se faire comprendre avec des messages simples en Espagnol (Niveau débutant) et/ou avoir participé à la formation " Communiquer en Espagnol - Niveau 1 - Débutant "

Intervenant(s) : JACCARD Christelle

Qualification des intervenants :

Formatrice bilingue licenciée en langue Espagnole

Moyens pédagogiques et techniques :

Approche pédagogique interactive et participative

Echanges entre les participants (questions-réponses)

Réalisation d'exercices (écoute audio, articles de presse, jeux et description d'images...)

Durée de la formation : 36 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Revoir les notions de base et en apprendre de nouvelles

Enrichir son vocabulaire : les animaux, la nature, la cuisine, le corps humain, la santé, les sports et jeux, les monuments, les vêtements, les moyens de communication...

Être plus à l'aise dans la prise de parole : savoir raconter des expériences vécues, échanger des points de vue, savoir formuler des hypothèses, des intentions, des encouragements...

Connaître les habitudes et comportements sociaux en Espagne, des points de culture et d'art, les fêtes...

S'intéresser à la géographie et culture des pays d'Amérique Latine

Modalités d'évaluation des acquis :

Test de positionnement avant l'entrée en formation

Exercices d'évaluation à mi-parcours

Exercices d'évaluation en fin de parcours

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2023

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 408,33 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 490,00 €

Non-adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 600 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 720 €